



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 52904

## Texte de la question

Mme Odile Saugues attire l'attention de M. le ministre des relations avec le Parlement sur l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale du projet de loi de modernisation sociale. En effet, ce texte devait être examiné par le Parlement en juin 2000 et a dû être reporté pour permettre l'adoption du projet de loi constitutionnelle relatif à la durée du mandat du Président de la République. Or, il comprend des dispositions particulièrement attendues, notamment pour moraliser le recours aux plans sociaux. Aussi, elle lui demande de lui indiquer dans quel délai le Gouvernement compte présenter au Parlement ce projet de loi.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des relations avec le Parlement sur l'inscription à l'ordre du jour du Parlement du projet de loi de modernisation sociale. Ce texte a été inscrit en première lecture à l'Assemblée nationale les 9, 10, et 11 janvier 2001, et vient d'être discuté au Sénat. Ce projet de loi, qui contient des dispositions très importantes relatives au droit du travail et particulièrement sur la procédure du licenciement, sera à nouveau examiné par l'Assemblée nationale au cours de la deuxième quinzaine du mois de mai et devrait être définitivement adopté avant la fin de la session.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Odile Saugues](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52904

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** relations avec le Parlement

**Ministère attributaire :** relations avec le Parlement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 octobre 2000, page 6205

**Réponse publiée le :** 14 mai 2001, page 2866